

Le bisphénol interdit dans l'assiette

TOXICITÉ Une proposition de loi veut étendre l'interdiction à tout contenant

- La substance serait responsable de nombreuses maladies chroniques.
- Ecolo veut la voir disparaître.

Interdire le bisphénol A, sans doute le perturbateur endocrinien le plus célèbre, de tous les objets destinés à contenir des aliments, c'est la proposition de loi déposée ce lundi par les députées écologistes Muriel Gerken et Anne Dedry, au terme d'une audition d'experts, notamment André Cicoella, président du réseau français Environnement Santé, groupe d'action qui a déjà obtenu des limitations d'usage du bisphénol et l'éviction de certains produits toxiques des centres de pressing.

Le bisphénol A, utilisé dans le polycarbonate, un produit très employé dans la conservation alimentaire (boîtes de conserve), est déjà banni des biberons depuis 2011 en Europe. En Belgique, il l'est en outre des contenants alimentaires destinés aux

enfants de moins de trois ans, une mesure prise également dans une dizaine de pays, comme France et Suède. La France a en outre, depuis janvier, étendu cette interdiction à tous les contenants alimentaires, qui ne peuvent plus être fabriqués ni commercialisés. C'est la même mesure que propose aujourd'hui le groupe Ecolo-Groen pour notre pays. Avec un bonus : le fait d'exclure le même produit des tickets de caisse et reçus de paiement, le produit étant utilisé comme révélateur pour le papier thermique. Une étude a prouvé que le bisphénol pénètre par les doigts à une profondeur telle qu'on ne peut l'éliminer en se lavant les mains.

Les députés écologistes veulent étendre l'interdiction du bisphénol à tous les contenants alimentaires. « Comment déterminer quels contenants serviront aux enfants de moins de trois ans et ceux qui servent au reste de la préparation alimentaire ? Cela n'a pas de sens. Il faut également protéger les femmes enceintes, car leur fœtus sera particulièrement

exposé à ces molécules », explique Muriel Gerken.

Pour la présidente de la Commission santé, « il est clair que des alternatives existent dans les cartons de l'industrie chimique, mais qu'elles ne seront utilisées que sous la pression de la régulation par la loi. Il faut aider le consommateur à s'y retrouver en donnant une information complète sur le danger de ces perturbateurs endocriniens. Des études scientifiques de plus en plus nombreuses observent des corrélations entre concentrations élevées de bisphénol A dans l'urine et dans le sang et problèmes de santé, comme une qualité moindre du sperme (perte de 30 % en 30 ans en France) et une augmentation des fausses couches ou des naissances prématurées. Et la liste ne cesse de s'allonger ». Pour la députée, loin d'être un frein à la croissance, la « chimie verte » doit trouver de nouveaux débouchés pour nous permettre de consommer sans risquer de perdre notre santé en chemin. ■

FRÉDÉRIC SOUMOIS

C'EST QUOI ?

9 humains sur 10 sont exposés

Le bisphénol-A est un composé de synthèse très utilisé dans la fabrication de récipients alimentaires, les bouteilles d'eau réutilisables, les vaisselles pour micro-ondes. La molécule est apte à se

lier au récepteur alpha des œstrogènes. Plus de 90 % des personnes dans les pays occidentaux sont exposées chaque jour à des niveaux détectables de bisphénol-A. C'est le plus étudié des perturbateurs endocriniens, mais la méthodologie des études de toxicité employées est controversée. Il

existe des produits de substitution, mais certains sont également controversés. On peut par exemple remplacer le bisphénol-A par du bisphénol-S, mais certains craignent qu'on ne s'expose ainsi qu'à un danger comparable, mais encore bien moins étudié car moins utilisé par l'industrie.

FR.SO

l'expert « Une expertise parfois véreuse »

ENTRETIEN

André Cicolella dirige le réseau Environnement Santé. Professeur à Sciences Po, il a également travaillé pour le ministère français de l'Écologie.

Dans un ouvrage, « Toxique planète », vous citez des données qui lient l'augmentation inquiétante des maladies chroniques (diabète, obésité, hypertension) à l'utilisation croissante des perturbateurs endocriniens, qui viennent briser l'équilibre de nos systèmes hormonaux. Mais ces données sont contredites par les études des agences officielles.

De nouvelles études montrent sans ambiguïté que ces substances agissent différemment des autres toxiques, rendant caduques les évaluations rassurantes des autorités de santé, comme celle de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA), qui a certes, en janvier 2014, divisé par 10 les doses admises pour une exposition « tolérable » au bisphénol, mais en

considérant que les doses réelles d'exposition du citoyen restaient encore trois à quatre fois moindres que cette nouvelle norme.

C'est faux ?

C'est faux et c'est basé sur une expertise véreuse qui est réalisée

par des chercheurs qui travaillent pour l'industrie chimique et qui écrivent par exemple sans rire qu'un fœtus résistera mieux qu'un adulte à l'exposition au bisphénol-A ! C'est faux à cause des caractéristiques spécifiques des perturbateurs endocriniens, notamment leur effet non proportionnel à la dose, mais dans certaines « fenêtres » de dose dont il est difficile de se protéger sans passer par une éradication complète de la substance. Certains effets nocifs sont 1.000 fois plus élevés avec une dose 1.000 fois plus réduite, à cause du fonctionnement du système hormonal. Mais cela tient aussi au délai entre l'exposition et l'effet nocif. Ou l'effet cocktail des

perturbateurs endocriniens : combinés, ils ont un effet nocif indécélable quand ils sont étudiés séparément. Il y a aussi le moment d'exposition. Au mo-

ment où se forme le cerveau, un fœtus est beaucoup plus exposé. Enfin, il y a l'effet transgénérationnel, qui fait qu'une exposition d'une mère aura des effets sur ses enfants, jusqu'à la troisième génération.

Reste qu'une partie de ces études n'est pas reconnue par la science « officielle ».

Parce qu'elle fonctionne sur des modèles dépassés, qui ne sont pas adaptés à de telles substances. Cela permet de prolonger la controverse scientifique, donc de retarder toute réglementation. Pour l'amiante, il a fallu plus de 60 ans entre l'évidence scientifique et l'interdiction d'utilisation. Il faut absolument progresser plus vite contre le péril des perturbateurs endocriniens, en dopant la recherche. ■

**Propos recueillis par
Fr.So**